Possier

REPUBLIQUE FRANCAISE Département du LOIRET Commune de LOMBREUIL

CERTIFICAT DE NON-OPPOSITION A UNE DECLARATION PREALABLE DÉLIVRÉE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Dossier déposé le : 31/08/2023

Complété le : 02/11/2023

Par: SHERIF - RM représentée par Madame

RADOUANE Malika

Demeurant à : 106 Route des Comtes

45700 Lombreuil

Sur un terrain sis: 106 Route des Comtes

45700 LOMBREUIL

Pour : transformation garage en pièce de vie

Cadastré: ZC127

Référence dossier

DP 045185 23 A0005

Surface de plancher existante : 166 m²

Surface de plancher créée : 11 m²

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment l'article R424-13,

Vu la demande de SHERIF – RM représentée par Madame RADOUANE Malika sollicitant la délivrance d'un certificat de non-opposition à la déclaration préalable référencée DP 045185 23 A0005,

CERTIFIE

Ne pas s'être opposé à la délivrance de la déclaration préalable référencée DP 045185 23 A0005 déposée le 31/08/2023 par SHERIF – RM représentée par Madame RADOUANE Malika.

La présente autorisation est soumise au paiement d'une taxe d'aménagement et d'une redevance d'archéologie préventive. Elles seront exigibles à la date d'achèvement des opérations imposables (date à laquelle la construction est habitable ou utilisable) en application de l'article 1406 du code général des impôts.

Le bénéficiaire devra déclarer les caractéristiques de son bien dans les 90 jours de son achèvement sur les services « gérer mes biens immobiliers » disponible sur l'espace sécurité impôts gouv.fr

Le recouvrement de la taxe fait l'objet de l'émission de deux titres de perception correspondant à deux fractions égales à la moitié de la somme totale à acquitter, ou de l'émission d'un titre unique lorsque le montant n'excède pas 1.500€. Le titre unique ou le premier titre est émis à compter de 90 jours après la date d'exigibilité de la taxe. Le second titre est émis 6 mois après la date d'émission du premier titre en application de l'article 1679 octies du code général des impôts.

Fait à LOMBREUIL, le 16 Janvill (2024) Le Maire, Éric GODEY